

# RÉGLEMENTATION DT/DICT ET SÉCURITÉ À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

Chef d'équipe
Chef de chantier
Conducteur de travaux
Ouvrier
Canalisation
Génie civil/CIOA
Ferroviaire
Réseaux Électriques et Télécommunication
Route
Terrassement
Toutes spécialités

## OBJECTIFS

- ✓ Connaître la réglementation : « Construire sans détruire ».
- ✓ Interpréter les plans de concessionnaires de réseaux.
- ✓ Appréhender les obligations induites par la réglementation pour travailler à proximité des réseaux.

## MODALITÉS GÉNÉRALES

### > PUBLIC CONCERNÉ

- Encadrants : Chefs de chantier, conducteurs de travaux, contrôleurs de travaux, groupe de 14 personnes maximum.

### > PRÉREQUIS

- Assurer des fonctions d'encadrement sur les chantiers de travaux publics.

### > DURÉE

- 1 jour (7h)

### > LIEU ET DATES

- 2 sessions par an à Egletons (voir calendrier).
- En entreprise.

### > DÉLAI D'ACCÈS

- Selon la prochaine date de formation prévue (nous consulter) avec délai de réponse maximum de 10 jours à compter de la demande.

### > VALIDATION

- Certificat de réalisation.

## PROGRAMME

- Présentation de la réforme anti endommagement (DT – DICT).
- Connaître la législation en vigueur (Construire sans détruire).
- Interpréter les plans de concessionnaires de réseaux et identifier la terminologie.
- Identifier les différents moyens de détection de réseaux enterrés.
- Connaître les conventions et marquages normalisés.
- Étudier les modes opératoires de terrassement à proximité des réseaux sensibles.
- Effectuer les bons gestes à proximité des réseaux enterrés.
- Dispositions en cas d'endommagement de réseaux.
- Traçabilité des ouvrages réalisés.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Remise de documents pédagogiques.
- Exercices de lecture de plans de réseaux concessionnaires.
- Échanges d'expériences professionnelles.
- Positionnement et évaluation des acquis.

Nos locaux sont accessibles aux personnes handicapées.